

Journée sans crédit 2008

CRÉDIT FACILE...

N'AVALEZ PAS N'IMPORTE QUOI!

A blue spoon is shown tilted to the right, filled with several credit cards and a small globe. The cards are blue and white, with some showing the word 'CARD' and others showing a globe. The globe is yellow and green. The spoon is positioned between the text 'CRÉDIT FACILE...' and 'N'AVALEZ PAS N'IMPORTE QUOI!'.

Rapport d'activités

5^e Journée sans crédit :

Rapport d'activités 2008

Objet de la campagne :

- Sensibilisation du grand public aux dangers du « crédit facile ».
- Amélioration de la protection des consommateurs fragiles.

Caractéristiques pédagogiques :

- Animations de rue avec large diffusion de dépliants d'information.
- Production de supports pédagogiques.
- Campagne menée par 14 associations regroupées au sein de la plate-forme "Journée sans crédit"

Rappel

Les Equipes Populaires sont depuis 2004 à l'initiative de la Journée sans crédit, qui a désormais lieu chaque année le dernier samedi de novembre.

En 2006, nous avons fait un pas supplémentaire en mettant autour de la table 9 associations (francophones et néerlandophones) qui sont sur le terrain de la prévention du surendettement et de la protection des consommateurs.

En 2007 et 2008, la plate-forme s'est élargie à 12 puis à 14 associations. Celle-ci a conservé son objectif de sensibiliser les consommateurs le jour de la symbolique « Journée sans crédit », mais en mettant également l'accent sur la création d'outils pédagogiques performants et sur la formulation de propositions législatives plus élaborées.

1. Objectifs de la campagne

1.1. L'information et la prévention du surendettement

Aujourd'hui, le crédit est devenu banal, « facile » et de plus en plus fréquemment utilisé sans que le consommateur en évalue correctement les conséquences.

Les personnes en difficultés sont particulièrement vulnérables et font de plus en plus souvent appel aux ouvertures de crédit pour faire face à leurs besoins vitaux ou pour payer des factures en retard, créant une situation d'endettement permanent.

Sensibiliser le public par rapport aux risques liés au crédit « facile » et plus particulièrement aux ouvertures de crédit nous semble d'autant plus pertinent qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, les publicités pour le crédit à la consommation abondent. La plate-forme vise l'information d'un public fragilisé qui a peu ou même pas assez de revenus, mais également l'information du consommateur « moyen ».

La journée sans crédit est donc axée sur l'information et sur la prévention du surendettement, par le biais d'animations, de supports d'informations, d'outils pédagogiques.

1.2. L'interpellation des pouvoirs publics

La Plate-forme souhaite également interpellier les pouvoirs publics en vue de parvenir à une meilleure protection du consommateur et plus particulièrement du consommateur fragilisé. La plate-forme a formulé une série de recommandations à ce sujet. Davantage de transparence pour le consommateur, et un meilleur respect de la législation actuelle sont les deux lignes de force qui traversent les revendications de la plate-forme « Journée sans crédit ». Ces recommandations sont reprises dans un dossier intitulé « *Crédit à la consommation: Constats et recommandations pour une meilleure protection des consommateurs* ».

2. La plate-forme « Journée sans crédit »

2.1. Ses membres

En 2008, la plate-forme s'est élargie à 14 associations. L'équilibre linguistique de même que la complémentarité des associations (objet social) ont été bien respectés.

Les 14 associations sont :

Les Equipes Populaires, le GREPA, le CRIOC-OIVO, le Groupe Action Surendettement, Dignitas, le Verbruikerssateljee, le Centre de référence du Hainaut, le Vlaams centrum schuldbemiddeling, la KAV, le Groupe Prévention Surendettement (Liège), le Centre de référence de Liège (GILS), la Réseau Financement Alternatif, le Vlaams Netwerk Armoede et le BMLIK.

2.2. Le fonctionnement de la plate-forme

La coordination a été assurée par les Equipes Populaires et le CRIOC (préparation et suivi des réunions, suivi des groupes de travail, ...)

Deux sous-groupes de travail ont été constitués pour :

- * créer les supports pédagogiques (calendrier et farde pédagogique) et mettre sur pied les animations de rue qui ont eu lieu en Wallonie et à Bruxelles et en Flandre
- * constituer un dossier de contenu sur les aspects législatifs et sociaux des ouvertures de crédit.

Gestion administrative et financière : Les Equipes Populaires ont assuré l'ensemble du suivi administratif (finalisation des documents, relais entre les associations, gestion financière...) et technique (contacts avec les imprimeurs, dispatching des documents et des activités...).

2.3. Convention de partenariat

- Une convention de partenariat précisant le fonctionnement de la plate-forme ainsi que sa gestion financière a été signée par les 14 associations.

3. Recommandations de la plate-forme

La législation belge relative au crédit à la consommation est l'une des plus performantes à l'heure actuelle sur le plan européen.

Néanmoins, il est important de rester vigilant et d'être attentif aux tendances inquiétantes du marché du crédit, en particulier en ce qui concerne les ouvertures de crédit.

Il est essentiel de veiller à ce que la législation belge actuelle soit respectée et à ce que les mesures prises soient réellement appliquées et atteignent leurs objectifs sur le terrain.

En 2007, un important travail de recherche juridique a été réalisé par la plate-forme pour préciser et compléter ses recommandations au regard des problèmes concrets rencontrés sur le terrain par les médiateurs de dettes.

En 2008, la plate-forme a effectué de nombreux **contacts avec les partis politiques, les parlementaires, les cabinets ministériels**, pour mettre en avant le bien-fondé de ses recommandations. Elle a évalué de façon systématique le suivi donné par le Parlement et/ou le Gouvernement aux 32 recommandations formulées en 2007. En 2008, pas moins de 22 propositions de loi ont été déposées au Sénat et à la Chambre sur base des recommandations de la plate-forme.

La plate-forme a également formulé de **nouvelles recommandations** sur plusieurs points essentiels, à savoir l'amélioration de l'utilisation de la centrale des crédits aux particuliers telle qu'elle existe aujourd'hui, l'amélioration de l'information et de la protection du consommateur par la mise au point et l'utilisation d'un formulaire standardisé avant tout octroi de prêt. La plate-forme s'est aussi positionnée sur l'élargissement - inopportun à son sens - des données enregistrées dans la centrale des crédits aux particuliers. Elle plaide également pour l'interdiction d'offres de crédit non liées à des achats. Et sous un volet davantage curatif, elle fait quelques suggestions visant à rendre plus efficace la procédure de demande de facilités de paiement auprès du juge de Paix.

La plate-forme, consciente des enjeux liés à la prochaine transposition de la directive 2008/48/CE du Parlement européen et du Conseil concernant les contrats de crédit aux consommateurs, a fait l'exercice concret de **vérification de la compatibilité de ses revendications avec le texte de la directive**. Elle reste convaincue que toutes les améliorations suggérées par ses soins, tant en 2007 qu'en 2008, sont compatibles et réalistes à la lumière du texte et de l'esprit de cette directive.

Ce travail important et fouillé a nécessité une collaboration étroite entre les différents juristes des associations membres de la plate-forme. Mais au-delà de cet aspect, les recommandations sont réellement issues de débats nourris lors des réunions de coordination: d'abord pour cibler les points qui posent problème en matière de protection du consommateur fragilisé, ensuite pour arriver à un consensus sur les mesures les plus adéquates à préconiser.

Ce travail a apporté un réel "plus" à la collaboration constructive entre les associations de la plate-forme. Il contribue aussi à sa reconnaissance comme interlocuteur valable pour les personnes ou institutions qui travaillent de près ou de loin à l'amélioration de la législation sur le crédit.

4. Supports d'information

4.1. Farde pédagogique

♦ **Groupe de travail** : Centre de référence du Hainaut (Céline Macq et Orlane Vander Beken), GAS (Sabrina Grégoire), GILS (Fabienne Jammae), GPS (Marie-Julienne Quiévy), KAV (Bieke Verhoelst), BMLIK (Rudy Balcaen), Equipes Populaires (Monique Van Dieren).

♦ **Contenu** : La farde pédagogique propose différentes pistes pour mener une réflexion sur la question du crédit et de la société de consommation. Les animations sont destinées en priorité à un public adulte mais peuvent également être utilisées auprès d'un public jeune à partir de 16 ans.

Cet outil pédagogique donne des clés pour comprendre et réagir face aux multiples sollicitations pour le « crédit facile ». Les animations proposées visent à susciter une prise de conscience, à acquérir un regard et une analyse critiques dans le but d'agir pour une consommation responsable.

Elles sont ludiques et basées sur l'utilisation d'un calendrier comportant des dessins et des conseils pratiques.

La farde pédagogique se compose de :

- 10 calendriers
- 4 fiches pédagogiques
- 12 fiches explicatives pour l'animateur
- Un lexique du crédit
- Les cartes-jeu nécessaires à chaque animation.

- Animation n°1 : Pêle-mêle

Cette animation permet aux participants de découvrir les différents pièges du crédit à la consommation et plus particulièrement des ouvertures de crédit.

Elle suscite également le débat et permet à chacun de s'exprimer par rapport à ce que représente un crédit pour lui.

- Animation n°2 : Le crédit de A à Z

Son objectif est de susciter la réflexion et le débat sur la problématique du crédit, en laissant à l'animateur ou aux participants le choix des thèmes qu'ils souhaitent approfondir.

- Animation n°3 : VRAI ou FAUX

Son objectif est de susciter le débat sur base d'affirmations simples faisant référence aux conseils du calendrier.

- Fiche d'animation n° 4 : le jeu du dictionnaire

Cette animation permet de mieux connaître les principaux termes utilisés lorsqu'on envisage de contracter un crédit... mais en s'amusant.

♦ **Forme** : Une farde A4 comprenant les fiches d'animation et les annexes.

♦ **Tirage** : 650 exemplaires en français et 1000 en néerlandais, diffusés principalement par le biais des associations partenaires : CPAS, éducation permanente, centres d'appuis et enseignement secondaire supérieur.

♦ **Mode de diffusion** :

- La promotion a été assurée via les sites internet de la plate-forme et de ses partenaires, ainsi que par mail aux CPAS, à la presse associative.
- Le subside obtenu par la Région wallonne nous a permis de distribuer gratuitement la farde par l'intermédiaire de ses centres de références. A Bruxelles, c'est le soutien de la Cocof qui a permis au GREPA d'en assurer la diffusion gratuite. En Flandre, la diffusion a été réalisée par le VCS, qui sert de relais pour l'ensemble des CPAS de la Communauté flamande.

4.2. Calendrier 2009

♦ Groupe de travail :

Il a été conçu par le groupe de travail qui a réalisé la farde pédagogique, puisque cette dernière est basée sur l'utilisation du calendrier.

♦ Contenu :

Outre sa fonction utilitaire évidente, le calendrier contient des conseils utiles (un par mois) pour éviter les pièges du crédit facile. Ces conseils sont illustrés par 12 dessins humoristiques réalisés par Vincent Dubois(Vince).

Les 12 idées-clés développées sont :

- Le regroupement de crédit est rarement la bonne solution
- Importance de bien s'informer avant de contracter un crédit
- Danger des ouvertures de crédit / attention aux intermédiaires
- Le crédit n'est pas une solution au manque de revenu
- Eviter la multiplication des crédits (fichage)
- Un crédit n'est pas gratuit (montant total à payer, TAEG)
- Eviter les crédits à durée indéterminée (endettement à perpétuité)
- Ne pas se presser avant de signer
- Lutter contre l'achat impulsif
- Eviter la multiplication des crédits
- Bien évaluer sa capacité de remboursement (budget)
- Crédit facile : attention danger

♦ Forme : 32cmx60cm

♦ Tirage : 50.000 exemplaires en français et 50.000 en néerlandais

♦ **Mode de diffusion** : Il a été très largement diffusé lors des animations de rue (environ 30.000), et via les associations partenaires de la plate-forme : distribution lors de conférences, formations, dépôt dans les CPAS, services de médiation de dettes et groupes d'appui, dans les groupes locaux EP, ...
Par ailleurs, il a été inséré en 10 exemplaires dans toutes les fardes pédagogiques.

4.3. Dossier de recommandations politiques

♦ Groupe de travail :

Aline van den Broeck (Crioc), Anne Defossez (Grepa), Olivier Jerusalmy (Réseau Financement Alternatif), Mohamed El Omari (VCS), Marie-Noëlle Plumb (GAS).

♦ Forme : 34 pages A4

♦ Tirage : 100 exemplaires

♦ Contenu :

Le dossier a pour objectif de mettre en évidence les failles et améliorations possibles dans la législation actuelle sur le crédit à la consommation, et de formuler des recommandations pour une amélioration de celle-ci. Il constitue le document de référence de la plate-forme pour les contacts avec le monde politique et les journalistes.

Le dossier 2008 comprend deux parties :

- Une comparaison (sous forme de tableau) des recommandations 2007 avec les propositions de loi déposées en 2008 et avec la nouvelle Directive européenne sur le crédit adoptée en mai 2008
- De nouvelles recommandations relatives à l'amélioration du fonctionnement de la Centrale des crédits aux particuliers, au devoir de conseil des prêteurs et à l'information des consommateurs.

♦ **Mode de diffusion :**

Le dossier étant relativement technique, nous avons réalisé une version complète et une version simplifiée. La version longue n'est pas destinée au grand public mais prioritairement au monde politique (parlementaires et attachés parlementaires, partis politiques). La version simplifiée a davantage été adressée aux associations spécialisées en matière de crédit et de prévention du surendettement, ainsi qu'aux journalistes. Il a été principalement diffusé par courrier électronique.

4.4. Site internet

Nous avons créé deux sites : un francophone (www.journeesanscredit.be) et un néerlandophone (www.dagzonderkrediet.be).

Contenu : présentation des activités, des supports pédagogiques créés depuis 2007, recommandations politiques, communiqués de presse, photos des activités, fiches thématiques sur le crédit...

Cela a fortement contribué à la notoriété de la plate-forme et a facilité la diffusion de l'information, en particulier auprès de la presse.

4.5. Autres supports

- Des **affichettes** « crédit facile... n'avez pas n'importe quoi » ont été diffusées dans les lieux publics tels que salles d'attente, bureaux des services sociaux, CPAS...
 - ♦ Tirage : 500 exemplaires (français)
 - ♦ Mode de diffusion : via les associations membres de la plate-forme et les CPAS.
- **Une pétition** a été proposée à la signature des personnes contactées dans le cadre de certaines animations de rue (Charleroi, Waremme, Quaregnon, La Louvière). Elle a principalement servi à faire connaître les recommandations de la plate-forme et à avoir les coordonnées des personnes qui souhaitent être tenues au courant des activités de la plate-forme et/ou des associations membres.
- Un **diaporama** présente la problématique des ouvertures de crédit et les recommandations.

Il propose à toute personne, toute association intéressée par la question du crédit et de la consommation, un canevas (modulable selon la demande et le temps disponible) pour aborder ou approfondir la question de l'ouverture de crédit. C'est un bon support d'animation pour présenter la problématique, pour introduire un débat sur la question.

 - ♦ Mode de diffusion : via le site internet de la plate-forme et de ses associations.
- Des **ballons** (2000) ont été distribués dans le cadre des animations de rue.

5. Activités et conférences

5.1. Animations de rue

Objectif :

Mise sur pied d'animations de rue le dernier week-end de novembre.
Stands d'information et d'animation dans des lieux publics particulièrement fréquentés à cette période de fin d'année (piétonniers, marchés, places commerçantes ...). Animations ludiques pour adultes et enfants, distribution de supports d'information.

Comme chaque année, ces animations constituent le point fort de la campagne en termes de sensibilisation du grand public, tant par le biais du contact direct avec la population (plusieurs dizaines de milliers de personnes contactées) que par celui des médias. Cette année, tous les partenaires de la plate-forme se sont fortement impliqués dans l'organisation d'animations de rue dans leur région spécifique.

Deux types d'animations ont été organisés :

- La formule « stand fixe » avec tente ou échoppe, qui permet une présence visible et des animations visuelles et ludiques.

Supports d'animation :

- Petite mise en scène courte et symbolique pour attirer l'attention du public
- Panneaux d'information.
- Présence de spectacles de rue (musiciens, clowns, jongleurs...)
- distribution de supports d'information.

- La formule « itinérante », plus souple, qui consiste en une distribution de supports d'information à la sortie des gares, marchés, centres commerciaux, grandes surfaces ...

• A **Bruxelles (29/11)**, l'animation s'est tenue à la Place de la Monnaie. Sur le podium, la société "Crédidiot" cherchait, à coup de mensonges, à convaincre une brave passante de signer un crédit.

Supports : Sketch, groupe musical « Les Balochards », échassier « Big balloon », ballons.

• A **Gand (28/11)**, les associations néerlandophones de la plate-forme s'étaient rassemblées à Gand pour une action publique. Musique et théâtre d'improvisation ont animé la « Groentenmarkt ». Présence de responsables politiques et du CPAS de Gand. Stands des associations, distribution de calendriers...

Cette animation a été précédée par une conférence de presse à l'Hôtel de ville de Gand.

Supports : Théâtre d'improvisation, groupe musical, percussions.

• A **Mons (29/11)**, les militants des Equipes Populaires et de Dignitas étaient présents au Centre commercial des Grands Prés, temple de la consommation de la région montoise.

• A **La Louvière (29/11)** et à **Quaregnon (1/12)**, les Equipes Populaires étaient présentes sur le marché hebdomadaire.

Supports : jeu, ballons.

• A **Verviers (28/11)**, **Nivelles (28 et 29/11)** et **Libramont (28/11)**, distribution du calendrier aux navetteurs par les Equipes Populaires.

• A **Waremme (26/11)**, l'animation sur le marché était préparée par les Equipes Populaires en collaboration avec l'atelier Consommation de Verlainne.

Supports : ballons, pétition, jeu.

• A **Bastogne (29/11)**, le Groupe Action Surendettement a mis beaucoup d'animation sur le marché hebdomadaire. Ici aussi, la société « Crédidiot » interpellait les passants pour tenter de leur vendre un crédit...

Supports : Sketch, animation musicale.

• A **Charleroi (30/11)**, le Centre de Référence du Hainaut et le groupe Crédit des Equipes Populaires étaient présents sur le marché de la Ville Haute. Une pétition était également proposée aux visiteurs pour soutenir les revendications et prendre contact avec des personnes intéressées par notre action.

Supports : orgue de Barbarie, jongleur, ballons

• A **Liège (29/11)**, le Groupe prévention Surendettement et le Centre de référence de Liège ont fait une animation dans le cadre du Marché de Noël, à la Place St Lambert.

Supports : clown « Margot », ballons.

• A **Tournai (29/11)**, les Equipes Populaires étaient présentes sur le marché de la Grand'Place.

Supports : animation musicale, ballons.

5.2. Animations pour publics cibles

Des animations pour petits groupes ont été réalisées auprès de publics fragilisés.

Les publics touchés par ces animations sont :

- Insertion socioprofessionnelle
- CPAS
- Groupes d'appui
- Education permanente
- Services de médiation de dettes.

Les supports d'animation principalement utilisés sont :

- les fardes pédagogiques (2007 et 2008)
- le film vidéo « Besoin d'argent » réalisé dans le cadre de la Journée sans crédit 2006
- le diaporama.

5.3. Conférences-débats

Outre l'organisation d'animations pour petits groupes, la plate-forme a également été invitée à participer aux plates-formes locales du SPF Economie pour les provinces du Hainaut (27/11) et du Luxembourg (06/12), et à des conférences organisées par les CPAS de Sambreville (10/12) et de Waremme (27/11). La majorité des associations de la plate-forme ont également organisé des réunions d'information pour leur public spécifique.

6. Information dans les médias

6.1 Conférence de presse :

Le vendredi 28 novembre, nous avons organisé deux conférences de presse simultanées : une à Gand (Hôtel de ville) pour la presse néerlandophone et une à Bruxelles pour la presse francophone (Hôtel du Châtelain). Nous y avons présenté les recommandations de la plate-forme et les attentes vis-à-vis du monde politique, ainsi que le programme précis des activités prévues dans le cadre de la Journée sans crédit. Ces conférences de presse ont rencontré relativement peu de succès, les journalistes privilégiant les contacts téléphoniques, le courrier électronique et la consultation du site internet...

L'écho dans la presse francophone a cependant été assez important.

Signalons également qu'en décembre, la plate-forme a informé la presse de sa position face au projet de création d'une grande « centrale de dettes », actuellement dans les cartons du ministre de l'Economie V. Van Quickenborne.

6.2. Impact dans la presse :

L'impact principal dans la presse francophone fut surtout le fait de la presse audio (RTBF surtout) et télé (RTL surtout). Les activités et animations de rue ont également été relayées par la presse écrite régionale : Un effort particulier avait été effectué par les organisateurs des stands pour informer les correspondants locaux des activités organisées dans la région (communiqués de presse spécifiques).

L'impact médiatique de la journée sans crédit a contribué à donner de l'ampleur à notre message auprès de l'opinion publique. La presse a profité de l'occasion pour mettre en garde les consommateurs aux pièges du crédit facile. Elle a également relayé la mise en garde de la plate-forme contre l'utilisation du « crédit facile » comme instrument de relance de la consommation, en particulier pour le public touché par la baisse du pouvoir d'achat.

7. Conclusions

La Journée sans crédit a été une fois encore l'occasion de coordonner l'action en matière de prévention du surendettement, dans un pays où les structures de décision et de financement n'aident pas aux rapprochements ni à la collaboration entre les associations ! Un pas supplémentaire a donc été franchi vers une plus grande sensibilisation du public.

Par ailleurs, la plate-forme poursuit son travail d'interpellation des pouvoirs publics sur la nécessité d'améliorer la législation sur le crédit et d'enrayer le phénomène croissant du surendettement. Elle est devenue une référence tant en matière d'expertise de terrain que de législation sur le crédit. Nous sommes régulièrement sollicités par le monde politique, par des étudiants, des services d'étude pour donner notre avis sur la législation, sur les causes du surendettement...

Sur le fond du problème, nous aimerions mettre en évidence deux aspects qui nous semblent essentiels.

Tout d'abord, la plate-forme met plus que jamais l'accent sur la nécessité de mieux protéger le consommateur en contrôlant davantage les pratiques des prêteurs, souvent peu scrupuleux lorsqu'il s'agit de faire signer un contrat de crédit dans une grande surface...

Le leitmotiv de la plate-forme : "Un consommateur informé, c'est bien ; un consommateur protégé, c'est encore mieux " est bien d'actualité. Nous craignons en effet que la nouvelle directive européenne sur le crédit - qui vient d'être adoptée il y a quelque mois - ne soit interprétée de manière un peu trop laxiste par les prêteurs et certains représentants politiques, qui ont tendance à affirmer qu'un consommateur bien informé n'a pas besoin d'être protégé par une législation contraignante...

Ensuite, une amélioration de la législation sur le crédit est indispensable mais n'est évidemment pas suffisante pour endiguer le phénomène croissant du surendettement.

L'amélioration de la législation pour une meilleure protection des consommateurs en matière de crédit doit donc obligatoirement s'accompagner de mesures globales telles que la liaison des allocations sociales au bien-être, le relèvement du salaire minimum garanti, l'accès au logement et à l'énergie...

Ces mesures contribueraient sans doute à éviter que les personnes recourent de plus en plus au crédit (cher et dangereux) pour faire face aux dépenses de la vie courante et à la baisse du pouvoir d'achat.

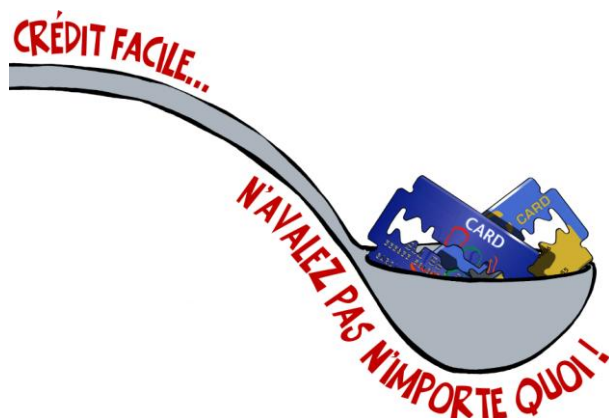
A l'heure des crises financière, économique et sociale que nous connaissons, la plate-forme est plus que jamais convaincue de la nécessité de continuer à encadrer et à réguler ce rouage essentiel de notre économie qu'est le secteur du crédit.

Monique van Dieren, 26 janvier 2009

Coordination générale

Monique Van Dieren (Equipes Populaires)
48, rue de Gembloux-5002-St Servais -
081/73.40.86 – equip.es.populaires@e-p.be

Aline van den Broeck (CRIOC-OIVO)
Boulevard Paepsem, 20 - 1070 Bruxelles –
02/547.06.11
aline.van.den.broeck@crioc.be



www.journeesanscredit.be

Associations membres de la plate-forme Journée sans crédit

Equipes Populaires : Monique Van Dieren, Rue de Gembloux, 48 - 5002 Saint-Servais - 081/73.40.86 - vandieren@e-p.be - www.e-p.be

Crioc Oivo : Aline van den Broeck
Bd Paepsem, 20 - 1070 Bruxelles - 02/547.06.11 - aline.van.den.broeck@crioc.be - www.crioc.be

Grepa : Anne Defossez – Bd du Jubilé, 153-155 - 1080 Bruxelles 02/217.88.05 - anne.defossez@grepa.be - www.grepa.be

Dignitas : Philippe Coupleur - Rue Henri Tournelle, 3 - 7012 Jemappes - 065/59.09.30 - info@dignitas.be - www.dignitas.be

Groupement d'Initiative pour la Lutte contre le Surendettement : Fabienne Jamaigne – Avenue Roi Baudouin, 29 - 4432 Alleur - 04/246.52.14
info@cdr-gils.be

Groupe Action Surendettement : Sabrina Grégoire - Grand'rue, 4 / Bte 2 - 6630 Martelange - 063/60.20.86 - gas.prevention@skynet.be

Centre de Référence du Hainaut : Valérie Gehain - Chaussée de Jolimont, 263 - 7100 Haine St-Pierre - 064/84.22.91 - centref@hotmai.com

Réseau Financement Alternatif : Olivier Jerusalmy - Chée d'Alsemberg, 303 - 1190 Bruxelles - 02/340.08.60
olivier.jerusalmy@rfa.be - www.rfa.be

Groupe Prévention Surendettement : Marie-Julienne Quiévy - Rue Chevaufosse, 72 - 4000 Liège- 04/225.23.90 - gpsasbl@skynet.be

Verbruikersateljee : Gert Mampaey -Agoragalerij, Grasmarkt, 105, bus 51 - 1000 Brussel - 02/552.02.48 - verbruikersateljee@skynet.be - www.verbruikersateljee.be

Vlaams Centrum Schuldbemiddeling : Mohamed El Omari - Paviljoenstraat, 9 - 1030 Brussel - 02/211.55.75 - mohamed.elomari@centrumschuldbemiddeling.be
www.centrumschuldbemiddeling.be

KAV : Bieke Verhoelst- Paviljoenstraat, 3 - 1030 Brussel - 02/220.30.21 - bieke.verhoelst@kav.be - www.kav.be

Beweging van mensen met laag inkomen en kinderen : Rudy Balcaen - Nieuwebosstraat, 3 - 9000 Gent - 09/224.12.15 - bmlik@skynet.be - www.armstenaanhetwoord.be

Vlaams netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen : Frederic Vanhauwaert - Vooruitgangstraat 323, bus 6 - 1030 Brussel - 02/204.06.56 - frederic.vanhauwaert@vlaams-netwerk-armoede.be

Avec le soutien de

